

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 janvier 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Sylvie DODY, Yves BONANSEA, Stéphane VALORY, Rémy STADELMANN, Martine LANDRY, Anne PORRO, FARQUE Christine.

Était absent excusé : Emmanuel VIENNET (procuration donnée à Rémy STADELMANN).

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11-12-2024
- Chantier assainissement : informations
- Compétence assainissement : modification statuts SIPQ
- Maison Chanet : proposition de bornage des parcelles annexes par ABCD, analyse des plans fournis par BPMaitrise d'œuvre
- Syndicat d'adduction d'eau potable Doubs Jura : nouvelle organisation suite au CA du 09/01
- Information budgétaire : remplacement CA-CG2025 par CFU2025 et obligation dématérialisation préfecture.
- Avis SCOT CCLL
- Aménagement du chemin des Vignes à prévoir
- Questions diverses

### 1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11-12-2024 est approuvé à l'unanimité des membres.

### 2/ Chantier assainissement : informations

Les travaux vont se poursuivre à compter du 21 janvier 2025 (installation du poste de refoulement). Les travaux pour desservir sous Moyle restent en attente étant donné que Mme HAUTOT continue de refuser le passage sur sa parcelle.

### 3/ Compétence assainissement : modification statuts SIPQ

Etant donné que la CCLL a pris la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le SIPQ doit modifier ses statuts concernant cette compétence. Les communes membres du SIPQ doivent voter pour valider cette modification partielle des statuts. La commune de Lombard valide à l'unanimité des membres les nouveaux statuts du SIPQ.

### 4/ Maison Chanet : proposition de bornage des parcelles annexes par ABCD, analyse des plans fournis par BPMaitrise d'œuvre

Une réunion de travail aura lieu le 16 janvier 2025 avec le Département du Doubs et le bureau d'étude BPMaitrise d'œuvre pour affiner le projet de réhabilitation du bâtiment.

Concernant les terrains annexes, le conseil municipal se prononce pour effectuer les divers travaux de raccordement avant la vente de ceux-ci.

### 5/ Syndicat d'adduction d'eau potable Doubs Jura : nouvelle organisation suite au CA du 09/01

Pour information, le Maire fait un compte rendu de l'AG du Syndicat d'eau potable Doubs Jura qui s'est déroulée le 09/01/25 à Salans. Mr Prouteau a été élu Président et Mr Alexandre Bole élu vice-président. Le nouveau syndicat regroupe maintenant 9 communes.

## 6/ Information budgétaire : remplacement CA-CG2025 par CFU2025 et obligation dématérialisation préfecture.

Le compte de gestion 2025 et le compte administratif 2025 seront regroupés par le CFU (compte financier unique) qui sera voté en avril 2026. Cette mise en place du CFU implique l'obligation pour les collectivités de transmettre leurs actes (délibérations, CFU et Budget) par voie dématérialisée. Une convention est prévue à cet effet entre la Préfecture et la commune. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres d'autoriser le Maire à signer cette convention et réaliser les démarches de mise en place de cette transmission dématérialisée.

## 7/ Avis SCOT CCLL

Par délibération en date du 5 novembre 2024, la CCLL a arrêté le SCOT (schéma de cohérence Territoriale). La commune de Lombard est invitée à exprimer son avis sur ce document. Au terme de la consultation des communes membres de la CCLL, le SCOT sera soumis à enquête publique. Afin de pouvoir se prononcer, chaque élu a été destinataire d'une synthèse du SCOT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote : 1 avis favorable et 8 avis favorables avec réserves, notamment la nécessité que les dents creuses situées en espace urbanisée restent constructibles quel que soit le statut de l'espace concerné (hormis zones humides).

## 8/Aménagement chemin des vignes à prévoir

Le Maire fait état d'un devis fourni par l'entreprise Mourot pour la pose de bordures et divers aménagements du chemin des Vignes. Après étude du devis, il est décidé de demander d'autres devis avant de prendre une décision. Il serait souhaitable que la pose des bordures intervienne avant la mise en place des enrobés au printemps.

## 9/ Questions diverses

- Renouvellement de l'adhésion à la fondation du Patrimoine (montant 100€)
- Solidarité Mayotte : sollicité par l'AMF, le conseil décide d'attribuer une aide de 500€ à la Protection Civile par solidarité avec la catastrophe de Mayotte.
- Problèmes de mitoyenneté : sollicité par plusieurs affaires concernant les entretiens de parcelles en mitoyenneté, le conseil rappelle que ce sont des affaires privées et que le dialogue entre les parties doit être privilégié.

Fin de la séance 21h20

Prochain conseil le 05/03/2025

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2025-01	Validation statuts SIPQ
2025-02	Dématérialisation Préfecture
2025-03	Avis SCOT
2025-04	Solidarité Mayotte

Le Maire, EDME Philippe

La secrétaire, DODY Sylvie



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dody', is written on the page.